



22e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 5 février 2019 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 19^e séance du Conseil général du 30 octobre 2018.
2. Adoption du procès-verbal de la séance commune des Conseils généraux Le Locle – La Chaux-de-Fonds du mardi 14 novembre 2017 établi par Le Locle.
3. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'990'000.- TTC pour la réalisation d'un terrain synthétique au centre sportif des Foulets et la réhabilitation du terrain multisports comprenant une piste de saut en longueur adjacent (DJASS).
4. Rapport du Conseil communal relatif à la création d'un règlement communal concernant le stationnement à usage public et à une demande de crédit d'investissement de CHF 632'000.- pour la mise en œuvre d'une politique de stationnement (DUBRE).
5. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit CHF 1'080'000.- TTC pour l'équipement des biens-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards (DUBRE).
6. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 400'000.- HT pour l'étude du projet d'ouvrage les Moyats, étape 3a, du renouvellement des installations de l'adduction d'eau (DSEPE).

7. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 250'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout terrain (DSEPE).
8. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 330'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion de ramassage du compost (DSEPE).
9. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'une fraiseuse à neige (DSEPE).
10. Motion du groupe UDC intitulée "L'aide aux entreprises locales", déposée lors de la séance du 13 décembre 2018 et non développée (*texte suit*).
11. Motion du groupe UDC intitulée "Aides à l'installation : « ma boutique à l'essai »!", déposée lors de la séance du 13 décembre 2018 et non développée (*texte suit*).
12. Motion du groupe PS intitulée "Ayons l'audace de nos ambitions...", déposée lors de la séance du 13 décembre 2018 et non développée (*texte suit*).

Alain Vaucher
président du Conseil général

Motion du groupe UDC

L'aide aux entreprises locales

La Ville fait beaucoup d'efforts pour accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire communal. Elle leurs réserve de magnifiques terrains, peut renoncer à une part des impôts communaux, offrir l'équipement, accepter de déroger à certains points urbanistiques et bien d'autres possibilités encore ...

Force est de reconnaître que la promotion économique cantonale, à laquelle la Commune participe activement, a permis l'implantation de fleurons industriels dans nos montagnes.

Mais, et c'est une critique plusieurs fois émise à l'encontre de cet Office cantonal, il fait trop peu cas des forces indigènes qui, elles aussi, méritent une attention particulière.

En effet, ces acteurs-clef de l'économie locale, dont la présence est capitale pour la cohésion sociale de la Ville, bien plus que ces grandes enseignes qui embauchent pour beaucoup transfrontaliers, ces artisans donc, ne se voient certes pas refuser l'aide dont ils ont besoin, mais souvent dirigés vers des solutions jugées médiocres et inadéquates.

La Ville, par son Service économique soutient, il est vrai, les entrepreneurs locaux, par des conseils ou des aides administratives, mais celles-ci sont perçues souvent comme peu en rapport avec leurs attentes, par des PME locales qui devraient à notre sens, bénéficier de plus d'engagement !

Le Conseil communal est donc prié d'étudier quels moyens mettre en œuvre pour simplifier la vie des entreprises locales.

Pour le groupe UDC

Hughes Chantraine, Jean-Denis Christen, Marc Schafroth, Christian Cassard, Lionel Favre

Motion du groupe UDC

Aides à l'installation : « ma boutique à l'essai » !

Le centre-ville se vide, il se paupérise, il est déserté par les commerçants. Le phénomène n'est pas uniquement constaté à La Chaux de Fonds et les causes sont multiples et bien connue.

Pour exemples, nous citerons l'attrait des centres commerciaux en périphérie de villes, concentrant une forte clientèle, la concurrence particulière exercée par le tourisme d'achat transfrontalier ou les loyers importants pratiquer au centre-ville ...

En 2013, la commune de Noyon, dans le Nord de la France inaugurerait un nouveau dispositif afin de redynamiser son centre, rapidement repris par d'autres communes françaises : « Ma boutique à l'essai » !

Le principe est simple, et consiste à accompagner des porteurs de projets commerciaux vers des solutions administratives, et de leurs proposer un loyer abordable au début, de ne l'augmenter que progressivement sur deux ou trois ans et, en cas d'échec, de ne pas leurs faire supporter d'écrasantes dédites. La démarches, pour nos autorités, consiste à pousser à s'engager les instances comme les chambres de commerce, de convaincre des propriétaires de prendre le risque d'accorder un loyer modéré pour une période de deux ou trois ans et d'organiser un accompagnement administratif auprès des responsables de services concernés.

Cela a plusieurs intérêts, le premier étant d'identifier des porteurs de projet, souvent de jeunes entrepreneurs ayant de fortes appréhensions à se lancer. Ensuite, cela permet également de consolider les projets de certains afin qu'ils aient des chances de voir le jour. Enfin, et c'est le but ultime, de revitaliser le centre-ville.

Le groupe UDC propose donc au Conseil communal d'étudier les opportunités de lancer dans notre ville, une initiative telle que « Ma boutique à l'essai ».

Pour le groupe UDC

Hughes Chantraine, Jean-Denis Christen, Marc Schafroth, Thierry Brechbühler, Christian Cassard, Lionel Favre

Motion du groupe PS

Ayons l'audace de nos ambitions...

Ce n'est pas en période de vache maigre qu'il faut manquer d'audace, qu'il faut manquer de créativité et puisque nous n'avons pas de pétrole, il nous faut des idées...

Et des idées, nous avons eu. L'idée de faire des économies. L'idée de diminuer ou de supprimer des prestations. L'idée de ne pas investir, même celle-ci nous a été soufflé par notre faible capacité d'investissement. L'idée de charger davantage les collaborateurs de notre ville plutôt d'engager, etc..

Et du côté des recettes, nous avons eu l'idée de mettre la pression sur le Canton ou sur nos partenaires, comme les CFF pour les réalisations urbanistiques. Nous avons eu l'idée d'impliquer la générosité d'entreprises privés ou de fondation pour soutenir d'importants projets en ville. Nous avons eu l'idée d'augmenter les impôts, hélas sans succès.

Et si nous commençons à faire la promotion de notre ville ? A vendre ses forces ! A vendre ses atouts, à nous positionner à la hauteur des ambitions que nous avons pour elle ?

Et pour augmenter l'attractivité de notre ville, nous avons besoin d'artisanats, de commerce et de PME. Car malgré l'important et inestimable vivier culturel et associatif que nous avons la chance d'avoir, sans emploi, nous serons simplement une ville-dortoir, une ville-dortoir avec plein de chouette concert le soir...

Il nous faut donc avoir l'audace de nos ambitions et doter notre service de l'économie d'une véritable force de promotion pour analyser nos forces et nos faiblesses et nous permettre de « draguer » efficacement des entreprises, mais surtout de « conclure » !

Pour cela, le groupe socialiste demande au Conseil communal d'établir un cahier des charges, soumis à la commission de l'économie, en vue de l'engagement d'un responsable de la promotion économique.

Pour le groupe socialiste

Michael Othenin-Girard, Carmen Brossard, Oguzhan Can, Patrick Jobin